

Politique de Confidentialité et de Protection des Renseignements Personnels (Loi 25)

1. PRÉAMBULE

Dans le cadre de ses activités et de ses objectifs, Le Club de Soccer Candiac (ci-après « Le Club ») traite des renseignements personnels de ses membres. Certains d'entre eux ont un caractère public et ne sont donc pas confidentiels. À ce titre, elle reconnaît l'importance de respecter la vie privée et de protéger les renseignements personnels qu'elle détient.

2. PORTÉE

Le Club s'engage à protéger la vie privée de ses membres. On entend par « membre » les joueurs, entraîneurs, parents et autres parties prenantes du Club. Cette politique de confidentialité et de vie privée a été élaborée pour expliquer la façon dont nous collectons, utilisons, divulguons et protégeons les informations personnelles conformément aux lois sur la protection des données personnelles en vigueur au Québec et au Canada.

3. CADRE NORMATIF

La présente Politique s'inscrit dans un contexte régi notamment par *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des Renseignements personnels* (ci-après « Loi sur l'accès »).

4. DÉFINITIONS

Personne concernée : personne physique à qui se rapportent les Renseignements personnels

Renseignement personnel : toute information qui concerne une personne physique et qui peut permettre d'identifier celle-ci :

- Directement, par le recours à une seule information
- Indirectement, par déduction avec le regroupements de plusieurs informations

Un Renseignement personnel est sensible lorsque, de par sa nature, notamment médicale, biométrique ou autrement intime, ou en raison du contexte de son utilisation ou de sa communication, il suscite un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée.

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ci-après « EFVP ») : Une EFVP est une méthode d'analyse qui est évolutive et propre à chaque organisme et vise à protéger les Renseignements personnels des personnes membres.

5. COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

5.1 Le Club peut recueillir les Renseignements personnels suivants de ses membres et participants: Nom et prénom, Adresse postale, Numéro de téléphone, Adresse courriel, Date de naissance, Informations médicales pertinentes pour la participation aux activités du Club, Photos ou vidéos prises lors d'événements du Club. Ces renseignements sont transmis par les membres.

5.2 Raisons de la collecte

Le Club recueille et traite les Renseignements personnels de ses membres et participants dans le but unique de la réalisation de sa mission et de la gestion de ses activités.

5.3 Collecte des informations de Personnes concernées

Le Club reconnaît l'importance de protéger la vie privée des Personnes concernées qu'elles soient mineures ou majeures. Dans le cadre de notre politique de vie privée, nous recueillons et traitons les Renseignements personnels des Personnes concernées uniquement dans le but d'administrer leur participation aux activités du Club.

Les raisons spécifiques de la collecte de données des Personnes concernées incluent, mais ne se limitent pas à :

1. ****Inscription et Affiliation****: Pour permettre aux Personnes concernées de s'inscrire et de devenir membres du Club, nous collectons des informations telles que leur nom, leur date de naissance et leurs coordonnées.
2. ****Communication avec les Parents****: Nous utilisons les informations de contact des parents ou tuteurs légaux pour communiquer des informations sur les activités du Club, les horaires d'entraînement, les parties et tournois, les événements spéciaux et autres informations pertinentes aux activités du Club. Ainsi que des renseignements relatifs aux préférences de communication.
3. ****Sécurité et Bien-être****: Les informations médicales fournies concernant les Personnes concernées sont recueillies dans le but de garantir leur sécurité et leur bien-être lors de leur participation aux activités du Club. Ces informations peuvent être partagées avec le personnel médical en cas d'urgence.
4. ****Autorisation et Consentement****: Nous sollicitons le consentement des Personnes concernées et des parents ou tuteurs légaux dans le cas des personnes mineures pour la participation de ces derniers aux activités du Club, y compris la prise de photos ou de vidéos lors d'événements. Ce consentement est obtenu au moment de l'inscription.
5. ****Renseignements financiers****: Des renseignements relatifs à la facturation et des renseignements financiers, tels qu'une adresse de facturations ou des données de paiement.
6. ****Renseignements relatifs au Recrutement****: Des renseignements relatifs au recrutement, tel qu'un curriculum vitae, des renseignements sur la scolarité et les antécédents professionnels, des détails concernant les affiliations professionnelles et autres renseignements pertinents à un recrutement potentiel.

Nous comprenons l'importance de la confidentialité des Renseignements personnels des Personnes concernées et nous nous engageons à ne pas utiliser ces renseignements personnels à d'autres fins que celles spécifiquement énoncées ci-dessus, sauf si la loi l'exige. Les parents ou tuteurs légaux ont le droit de consulter les renseignements personnels des Personnes concernées à leur charge détenues par le Club et de demander des corrections si nécessaire.

En inscrivant une personne concernée d'âge mineur au Club, les parents ou tuteurs légaux reconnaissent avoir lu et compris cette politique de vie privée et consentent à la collecte et à l'utilisation des informations personnelles de leur enfant conformément à cette politique.

Pour toute question ou préoccupation concernant la collecte et l'utilisation des Renseignements personnels par le Club, veuillez contacter notre responsable de la vie privée à info@soccercandiac.com.

6. UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Fins légitimes d'utilisation : Les Renseignements personnels recueillis seront utilisés uniquement aux fins légitimes suivantes, telles que l'exécution de contrats, la prestation de services, la personnalisation de l'expérience utilisateur, le marketing ou le respect des obligations légales.

Restrictions sur l'accès aux renseignements : L'accès aux Renseignements personnels sera strictement limité aux employés autorisés qui en ont besoin pour accomplir leurs tâches professionnelles, et ce, dans le respect de notre politique de confidentialité.

Dans le cas où la loi prévoit expressément ou que le traitement de renseignements personnels est à risque, il faudra effectuer une EFVP.

Durée de conservation et destruction : Les Renseignements personnels seront conservés pendant une période définie, conformément à nos obligations légales ou aux besoins commerciaux. Une fois cette période écoulée, les Renseignements personnels seront supprimés ou anonymisés.

5. DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS

Quand et comment les renseignements peuvent être divulgués : Les Renseignements personnels ne seront divulgués à des tiers que dans des circonstances spécifiques et conformément à la loi, par exemple, pour répondre à des demandes légales ou pour collaborer avec des partenaires commerciaux dans le cadre des activités du Club. Si les Renseignements personnels sont communiqués à des tiers sans le consentement de la Personne concernée ou sont transférés hors Québec, Le Club procédera à une EFVP.

- Autorisation parentale pour la divulgation des Renseignements personnels des personnes mineures : Lorsque des Renseignements personnels de personnes mineures sont concernés, le Club obtient le consentement parental avant toute collecte, utilisation ou divulgation de ces Renseignements personnels hors du cadre des activités normales du Club.

6. ÉVALUATIONS DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE

Le Club réalise une évaluation des facteurs susceptibles de porter atteinte à la vie privée des Personnes concernées dans le contexte des cinq situations obligatoires suivantes prévues par la Loi sur l'Accès :

- Communication des Renseignements personnels à l'extérieur du Québec.

- Acquisition, développement ou refonte d'un système d'information (plateforme, logiciel, etc.) ou de prestation électronique de services.
- Communication des Renseignements personnels dans le cadre d'une entente, sans le consentement des Personnes concernées, pour une utilisation à des fins d'étude, de recherche ou de production statistiques.
- Recueillir des Renseignements personnels pour le compte d'un autre organisme public dans le cadre d'une entente.
- Communication des Renseignements personnels à une personne ou à un organisme sans le consentement des Personnes concernées dans le cadre d'une entente.

7. SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Club prend des mesures raisonnables pour protéger les Renseignements personnels contre la perte, l'accès non autorisé, la divulgation, la modification ou la destruction. Cela inclut la restriction de l'accès aux données, l'utilisation de pare-feu et de cryptage lorsque cela est approprié.

8. DROITS DE PERSONNES CONCERNÉES : ACCÈS ET CORRECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les membres et les participants ont le droit d'accéder à leurs propres Renseignements personnels détenus par le Club et de demander des corrections si nécessaire. Les membres et participants ont droit à la portabilité de leurs Renseignements personnels, de retirer leur consentement à tout moment et à la destruction de leurs Renseignements personnels. Toute demande à cet égard est traitée conformément à la procédure établie par Le Club à cette fin dans les délais prescrits par la loi.

9. CONSENTEMENT

En adhérant au Club, les membres et participants consentent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de leurs Renseignements personnels conformément à cette politique.

10. MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE

De manière à suivre l'évolution du cadre normatif applicable en matière de protection des Renseignements personnels et à améliorer le programme de protection des Renseignements personnels du Club, ce dernier se réserve le droit de mettre à jour cette politique de vie privée de temps en temps pour refléter les changements dans nos pratiques de gestion des données. Les membres seront informés de toute modification importante.

11. DÉLÉGATION

Conformément à l'article 8 de la Loi sur l'accès, le Conseil d'Administration (ci-après « CA »), à titre de la personne ayant la plus haute autorité au sein du Club, délègue l'exercice de toutes ses fonctions de responsable de la protection des Renseignements personnels à Philippe-Antoine Morin qui est bénévole-entraîneur au sein du Club (ci-après « la personne responsable désignée »).

12. RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La personne responsable désignée est en charge de l'application et de la mise en œuvre de la présente Politique. Il doit :

- Agit à titre de responsable de la protection des Renseignements personnels ;
- Est responsable de l'application et de la mise en œuvre de la présente Politique ;
- Veille au respect des exigences découlant de la loi applicable et du cadre normatif du Club en matière de protection des Renseignements personnels ;
- Conçoit le programme de protection des Renseignements personnels du Club et effectue toute mise à jour qu'il juge nécessaire de celui-ci ;
- Avise les Personnes concernées en cas d'incident de confidentialité présentant pour ces dernières un risque de préjudice sérieux ;
- Tient les registres relatifs à la protection des Renseignements personnels ;
- Veiller au respect des exigences découlant de la loi et de la présente politique
- Informer le conseil d'administration du Club de tout manquement ou incident de confidentialité ou encore une situation qui présentent des risques qui dépassent le seuil de tolérance acceptable.

13. CONTACT

Pour toute question concernant cette politique ou pour exercer vos droits en matière de protection des données, veuillez communiquer avec la personne désignée responsable de notre politique ou à l'adresse courriel suivante : info@soccercandiac.com